



Le 27 mai 2026

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

J'ai le plaisir de vous convier au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Triangle Vert :

le jeudi 4 juin 2026 à 20 h 00 à la salle polyvalente de SAULX

Ordre du jour :

Informations :

- Présentation de la Fondation du Patrimoine par Madame Isabelle JEANROY, déléguée territoriale en charge du mécénat pour la Haute-Saône
- Adoption du compte-rendu du conseil communautaire du 7 mai 2026
- Décisions du Président

Administration :

1. Retrait de la délibération de désignation des représentants au SYTEVOM
2. Débat sur le pacte de gouvernance
3. Droit à la formation des élus
4. Désignation de représentants à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
5. Prêt de véhicules et matériel : modification du règlement

Développement économique :

6. Engagement de co-financement d'opérations de construction de logements sociaux

Finance - fiscalité :

7. Attributions de compensation 2026

Note de synthèse en annexe

En cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à mobiliser le ou les délégués suppléants de votre commune ou transmettre une procuration à un autre délégué communautaire.

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, chers délégués, mes sincères salutations.

Le Président,
Benjamin GONZALES



En l'absence du titulaire, le suppléant n'a pas à présenter de procuration pour voter.

PROCURATION

Une jurisprudence récente indique que la présence de la signature (manuelle ou électronique) est obligatoire. En conséquence, pour être valable, la procuration doit absolument être transmise soit sous format papier jusqu'au début de la séance, soit ce même document complété et signé, scanné ou en photo transmis par mail ou sms.

Je soussigné(e),

Représentant la commune de.....

Donne procuration à

Pour la réunion du conseil communautaire du **jeudi 4 juin 2026**

Fait à, le

Signature :